



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Internet

Question écrite n° 97282

### Texte de la question

M. François Loncle à M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la divulgation par *WikiLeaks* de plus de 250 000 documents du département d'État américain suscite, dans le monde entier, un très vif intérêt et provoque aussi des polémiques quant à son opportunité. En tout cas, cette masse d'archives très récentes fournit maints renseignements sur les objectifs et les modalités de la diplomatie poursuivie par les États-unis. Elle éclaire de nombreuses facettes des affaires internationales. Chaque citoyen peut directement appréhender certains aspects de la politique extérieure contemporaine de la première puissance mondiale. Tout en appelant au sens de responsabilité les médias qui publient ces documents, il le prie de prendre toutes les mesures nécessaires pour que cesse le boycottage des sites français hébergeant *WikiLeaks*, dans la mesure où aucune action judiciaire n'a été engagée contre *WikiLeaks*, aussi bien aux États-unis qu'en Europe, et que *WikiLeaks* ne contrevient pas, en France, aux dispositions de la loi informatique et libertés. Il lui demande de condamner la chasse aux internautes, qui est l'apanage de régimes répressifs, et de défendre la liberté d'information.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97282

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 décembre 2010, page 13890

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)